

TERMES & CONDITIONS DE VENTES

L'acheteur confirme avoir 18 ans ou plus et accepte les Conditions Générales de ventes et le règlement d'ordre intérieur de la Royale Union Saint-Gilloise.

Si l'acheteur est mineur, il confirme avoir l'accord de ses parents ou tuteurs pour un tel achat.

L'acheteur de billets doit adhérer à la «loi sur la vente de billets pour des événements» du 30 Juillet, 2013 (BS 06/09/2013). L'acheteur accepte les termes figurant dans la loi football.

Ces conditions sont applicables à la vente de billets à travers le site web officiel de la RUSG (rusg.brussels). La Royale Union Saint-Gilloise met en vente des billets pour les matches à domicile de la RUSG. La RUSG n'est pas tenu responsable d'un éventuel changement de lieu, de date ou de prix, de la disponibilité ou de l'annulation d'un match. Toute responsabilité de la RUSG est donc limitée à la vente et la distribution des billets. La RUSG est dépendante de décisions des autorités pour limiter sa capacité d'accueil en cas de risques étrangers à l'Union (ex : pandémie, risques liés à l'adversaire, etc.). Dans ces circonstances, la RUSG s'engage à accueillir un maximum d'abonnés et de prévoir un système de compensation pour ceux qui n'auraient pas la possibilité d'assister aux rencontres à cause d'une capacité limitée acceptées de personnes dans le stade, et uniquement pour cette raison. Les raisons personnelles n'étant pas valables dans ce cas.

Les billets mentionnent le nom de l'acheteur initial. Le nom de l'acheteur du billet ne peut donc être adapté à celui d'une éventuelle tierce partie. L'acheteur est considéré comme le seul détenteur du billet. Il est tenu de payer le montant dû, même si les billets seront livrés à une tierce personne. Les billets ne peuvent être vendus en aucun cas à des tiers, ni être cédés à des tiers dans une relation commerciale, sans l'approbation préalable de la RUSG. La personne qui fait l'achat à travers ce site, accepte les termes et conditions à chaque paiement d'une commande.

Les abonnements en dessous de 24 ans étant liés à un visuel du visage de l'abonné, ils sont tous exclusivement utilisables par leur propriétaire, ils ne peuvent être cédés ni utilisés par des tiers.

Nos produits (y compris les billets, factures) restent toujours notre propriété exclusive, à la fois spirituellement et matériellement. En conséquence, toute copie ou imitation, sous quelque forme que ce soit, est donc strictement interdite sous peine de poursuites.

1. Passer une commande

Toute personne majeure est autorisée à acheter 4 billets maximum dont elle est responsable. Son nom étant présent sur ces billets, sa responsabilité est liée aux détenteurs des autres billets et de leurs agissements dans et autour de l'enceinte du stade de la RUSG.

Un seul abonnement est autorisé par personne, sauf en cas d'achat groupé pour une société. Dans ce cas, le représentant de la société acheteur des titres d'accès est responsable des personnes qu'il invite ainsi que de leurs agissements.

Chaque réservation de billets est confirmée dès réception du paiement de la somme due.

L'acheteur reçoit un email d'Ogone (organisme de paiement). Après le paiement, un email de confirmation avec les détails de la réservation est également envoyé.

Veuillez vérifier si les emails de confirmation ne se sont pas classés automatiquement dans les « spam » si l'e-mail de confirmation n'est pas reçu dans la journée de la réservation. Si vous ne trouvez pas l'e-mail de confirmation, alors l'acheteur doit nous en informer dès que possible.

2. Paiement

Sauf indication contraire, tous nos prix incluent la TVA et autres taxes.

En cas de paiement par carte de crédit ou par l'intermédiaire de la banque à domicile Ogone, le paiement est immédiat. L'acheteur recevra ensuite un e-mail de la part d'Ogone avec les détails du paiement.

Ogone est l'établissement de paiement qui surveille toutes les transactions en ligne et confirme si le paiement a été effectué, oui ou non.

3. Les livraisons

Après avoir reçu le paiement, l'acheteur reçoit un email d'Ogone peu de temps après l'e-mail de confirmation de commande. Dans cet e-mail, un résumé du paiement et les vouchers seront joints au format PDF.

Seul le premier fournisseur du bon aura accès au Stade. Chaque autre copie du coupon sera considérée comme une tentative de fraude et ne recevra pas de billet. Des poursuites sont envisageables.

Les abonnements achetés sur la plateforme en ligne officielle de la RUSG sont envoyés via Bpost par défaut. La RUSG n'est pas responsable en cas de perte ou de vol durant cet envoi, aussi bien pour l'abonnement que pour l'écharpe offerte lors de l'achat (abonnements 2021-2022). La RUSG propose aussi un mode d'envoi payant sécurisé, par recommandé.

4. Remboursement

Toute personne ne se conformant pas à ce Règlement d'ordre intérieur ou à la législation pourra se voir refuser l'entrée du lieu ou s'en voir expulser sans pouvoir prétendre au remboursement de son titre d'accès. Pour un match, plusieurs mois voir pour le reste de la saison, selon la gravité des faits.

Les billets et abonnements ne seront pas remboursés, même en cas de perte, dommage ou de vol.

Le droit de rétraction n'est pas pris en compte parce que ce service immédiat (dans ce cas, la réservation de billets) ne concerne pas les services liés aux activités de loisirs.

Les billets qui ne sont pas récupérés ne seront pas remboursés.

Les abonnements perdus ou volés qui doivent être ré-imprimés le sont à la charge du propriétaire de l'abonnement, au prix de 5€. La RUSG n'est pas responsable en cas de vol d'un abonnement

5. Echange

Les billets et abonnements ne peuvent être échangés.

6. Modifications

Si l'organisateur effectue une modification de la date ou de l'heure du match ou même son annulation, c'est à lui de décider si et sous quelles conditions les billets/abonnements peuvent être remboursés, échangés ou si des frais supplémentaires peuvent être appliqués. L'organisateur informera le client rapidement de la procédure à suivre.

7. Tarifs

Les abonnements et les tickets pour assister aux matchs à domicile de la RUSG sont soumis à des tarifs variant selon la tribune, le bloc et l'âge de la personne. Sortie obligatoire du stade, annulation du ticket ou abonnement et aucun remboursement possible en cas de litige.

8. Aperçu des coûts

Que ce soit à charge ou pas, les frais de réservation dépendent d'un organisateur à l'autre. S'il y en a, ils seront toujours indiqués dans le détail du paiement.

9. Suivi commande

L'acheteur peut toujours contacter le service Billetterie de la RUSG via ticketing@rusg.be en cas de doute sur sa commande.

10. Plaintes

Pour toute réclamation, l'acheteur doit envoyer une lettre recommandée à la RUSG (Chaussée de Bruxelles 223 – 1190 Forest). Formuler clairement et sans équivoque la plainte. Veuillez fournir autant de données que possible.

11. Général

Les relations entre le client et La RUSG sont soumises à la loi belge. En cas de litige, les tribunaux de l'arrondissement de Bruxelles sont compétents.

Le non-exercice par La RUSG ou l'organisateur de droits énoncés dans ces conditions de vente, ne peuvent pas être considérées comme une renonciation au droit de le faire plus tard.

12. Contacts

Billetterie: Chaussée de Bruxelles 223 – 1190 Forest, (entrée 1) 02/544.03.16

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 10h à 18h, excepté les veilles ou jour de match.

Ces heures peuvent être modifiées à tout moment en fonction du calendrier civil ou sportif. Merci de rester informés via les actualités et autres communiqués du club.

Dénomination sociale : Société Coopérative à Responsabilité Limitée Royale Union Saint-Gilloise (BE 0417.144.936)

Siège social : Chaussée de Bruxelles 223 – 1190 Forest (entrée 6)